

Centre médico-social

Quelle est l'offre de service social proposée par le Département du Doubs ?

Les Solidarités Humaines demeurent un fondement de l'action départementale en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, des personnes âgées, des personnes handicapées ainsi que des personnes en difficultés sociales et professionnelles.

Les centres médico-sociaux de proximité répartis dans les trois directions territoriales du Département mettent en œuvre l'accompagnement médico-social du public accueilli, les actions de prévention médico-sociale, orientent et accompagnent les personnes bénéficiaires du RSA, évaluent les besoins des personnes âgées et personnes handicapées et évaluent les informations préoccupantes dans le cadre de leurs missions de protection de l'enfance.



www.doubs.fr

Offre de service social de proximité Couronne Ouest de Besançon

Action Sociale Logement Insertion

- Je suis dépassé par tous ces courriers et les papiers à remplir.
- Qui a droit au RSA et comment faire une demande ?
- Je n'ai pas de logement, qui peut m'aider ?
- Je n'arrive plus à payer mon loyer et comment faire avec toutes ces dettes ?
- Mon couple est en difficulté, quelqu'un peut-il nous aider ?
- Je suis victime ou témoin de violences conjugales.
- Je me sépare : comment je vais faire pour mon appartement, mes revenus et les enfants ?
- Je consomme régulièrement du cannabis, alcool, tabac, jeux.... Comment en sortir ?
- Je suis sans argent, quelles solutions ?

Enfance Famille

- Enfants en danger, besoin d'aide ?
- Le comportement de mon enfant a changé. Il m'inquiète. Qui peut m'aider ?
- Mon adolescent est en rupture, je n'arrive plus à suivre.
- Je suis fatiguée, je n'arrive plus à m'occuper de mes enfants, qui peut me soutenir ?
- Quelqu'un peut-il me conseiller et m'aider à domicile avec les enfants ?
- Le métier d'assistante familiale m'intéresse (« famille d'accueil »).
- L'adoption d'un enfant, comment ça marche ?

Centre Médico-Social (CMS)

- CMS Saint-Vit : 03 81 87 70 95 - cms.saintvit@doubs.fr
- CMS Serre-les-Sapins : 03 81 59 06 00 - cms.serrelessapins@doubs.fr

Protection Maternelle Infantile

- J'ai beaucoup de questions pendant ma grossesse ou après l'accouchement.
- Je suis un peu déprimée pendant ma grossesse.
- Quel mode d'accueil choisir pour mon enfant ?
- Vie de couple et conseil conjugal, quels interlocuteurs trouver ?
- Est-ce qu'il y a une consultation de puéricultrice pour les enfants ?
- Avec qui parler de contraception, MST, sexualité en toute confidentialité ?

Autonomie

Pour les questions liées à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), contacter le service autonomie :

Téléphone : 03 81 25 89 60

Mail : dtshb.autonomie@doubs.fr

Handicap

Pour les questions liées au handicap, contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

Téléphone : 03 81 25 90 00

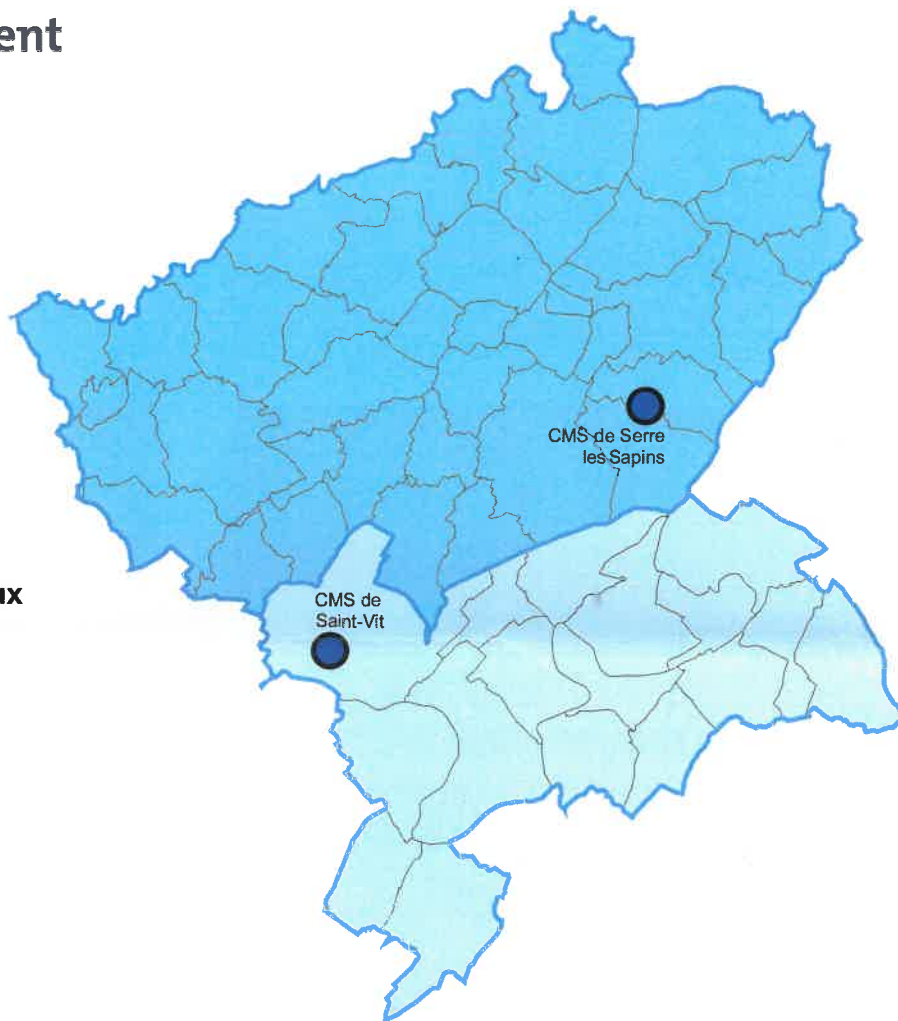
Mail : contact@mdph.doubs.fr

Visite à domicile, rendez-vous au centre médico-social, entretiens par téléphone...

Du lundi au jeudi 9h00-12h00 / 13h30-17h30,
le vendredi 9h00-12h00

Les sites qui vous accueillent

Les centres médico-sociaux développent une action sociale de proximité.



○ Permanences

● CMS

Périmètres des centres médico-sociaux

□ Périmètres des centres médico-sociaux

□ Périmètre du CMS de Saint-Vit

□ Périmètre du CMS de Serre les Sapins

□ Limites communes

© les contributeurs OpenStreetMap

0 1 2 4 Kilomètres



Également sur les territoires, les communes apportent une aide sociale au profit des habitants : le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social.

Qui sont les professionnels des solidarités humaines du Département ?

- **Assistant de service social** : accompagnement polyvalent pour les difficultés administratives, familiales ou budgétaires et le RSA
- **Conseiller en économie sociale et familiale** : accompagnement des familles en précarité financière et surendettement
- **Infirmier et puériculteur** : soutien et conseil autour de la naissance et de la parentalité
- **Sage-Femme** : accompagnement dans la grossesse, contraception et sexualité
- **Travailleur social des unités d'évaluation enfance famille** : évaluation des situations des enfants en danger potentiel
- **Médecin** : consultations infantiles et conseils aux parents
- **Référent de l'aide éducative à domicile** : accompagnement à leur demande des parents et des enfants confrontés à des difficultés
- **Référent éducatif** : accompagnement des familles et des enfants confiés au Département
- **Psychologue** : accompagnement des jeunes familles et des enfants
- **Travailleur médico-social pour l'autonomie** : évaluation à domicile dans le cadre de l'APA et de la PCH, questions liées aux personnes vulnérables

Par ailleurs, l'ensemble des cadres de la direction territoriale se tiennent à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches.